

2021

PUISEUX-PONTOISE

COLLECTE DES DÉCHETS EN PAVILLONS

JUILLET

01	Je	●
02	Ve	
03	Sa	
04	Di	
05	Lu	●
06	Ma	
07	Me	●
08	Je	●
09	Ve	
10	Sa	
11	Di	
12	Lu	●
13	Ma	
14	Me	●
15	Je	●
16	Ve	
17	Sa	
18	Di	
19	Lu	●
20	Ma	
21	Me	●
22	Je	●
23	Ve	
24	Sa	
25	Di	
26	Lu	●
27	Ma	
28	Me	●
29	Je	●
30	Ve	
31	Sa	

AOÛT

01	Di	
02	Lu	●
03	Ma	
04	Me	●
05	Je	●
06	Ve	
07	Sa	
08	Di	
09	Lu	●
10	Ma	
11	Me	●
12	Je	●
13	Ve	
14	Sa	
15	Di	
16	Lu	●
17	Ma	
18	Me	●
19	Je	●
20	Ve	
21	Sa	
22	Di	
23	Lu	●
24	Ma	
25	Me	●
26	Je	●
27	Ve	
28	Sa	
29	Di	
30	Lu	●
31	Ma	

SEPTEMBRE

01	Me	●
02	Je	●
03	Ve	
04	Sa	
05	Di	
06	Lu	●
07	Ma	
08	Me	●
09	Je	●
10	Ve	
11	Sa	
12	Di	
13	Lu	●
14	Ma	
15	Me	●
16	Je	●
17	Ve	
18	Sa	
19	Di	
20	Lu	●
21	Ma	
22	Me	●
23	Je	●
24	Ve	
25	Sa	
26	Di	
27	Lu	●
28	Ma	
29	Me	●
30	Je	●

OCTOBRE

01	Ve	
02	Sa	
03	Di	
04	Lu	●
05	Ma	
06	Me	●
07	Je	●
08	Ve	
09	Sa	
10	Di	
11	Lu	●
12	Ma	
13	Me	●
14	Je	●
15	Ve	
16	Sa	
17	Di	
18	Lu	●
19	Ma	
20	Me	●
21	Je	●
22	Ve	
23	Sa	
24	Di	
25	Lu	●
26	Ma	
27	Me	●
28	Je	●
29	Ve	
30	Sa	
31	Di	

NOVEMBRE

01	Lu	●
02	Ma	
03	Me	●
04	Je	●
05	Ve	
06	Sa	
07	Di	
08	Lu	●
09	Ma	
10	Me	●
11	Je	●
12	Ve	
13	Sa	
14	Di	
15	Lu	●
16	Ma	
17	Me	●
18	Je	●
19	Ve	
20	Sa	
21	Di	
22	Lu	●
23	Ma	
24	Me	●
25	Je	●
26	Ve	
27	Sa	
28	Di	
29	Lu	●
30	Ma	

DÉCEMBRE

01	Me	●
02	Je	●
03	Ve	
04	Sa	
05	Di	
06	Lu	●
07	Ma	
08	Me	●
09	Je	●
10	Ve	
11	Sa	
12	Di	
13	Lu	●
14	Ma	
15	Me	●
16	Je	●
17	Ve	
18	Sa	
19	Di	
20	Lu	●
21	Ma	
22	Me	●
23	Je	●
24	Ve	
25	Sa	
26	Di	
27	Lu	●
28	Ma	
29	Me	●
30	Je	●
31	Ve	

■ Vacances scolaires Zone C

■ Jour férié

- ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
- EMBALLAGES ET PAPIERS
- DÉCHETS VERTS ET FERMENTESCIBLES

➔ Vos déchets doivent être présentés la veille du jour de la collecte à partir de 20 h (collecte entre 6 h et 13 h), y compris les jours fériés.

ENCOMBRANTS ET DEEE

➔ Sur RDV : formulaire en ligne sur cergyponoise.fr ou au 01 34 41 90 00 / tapez 1.

VERRE ET TEXTILES aux bornes d'apport volontaire proches de chez vous.



ENCOMBRANTS ET DEEE

(déchets électriques/électroniques)

- ➔ Les objets doivent être transportables à deux (pensez aux agents).
- ➔ Ils doivent respecter la sécurité des agents et des piétons (pas de vitres, objets bien empilés...).
- ➔ La peinture, les gravats et autres déchets spéciaux et dangereux ne sont pas des encombrants ! Ils sont acceptés en déchèterie.



LES CARTONS

- ➔ Les cartons doivent être pliés et/ou découpés pour entrer dans votre bac jaune.
- ➔ Les gros cartons sont acceptés en déchèterie.



DÉCHETS DE SOINS (DASRI)

- ➔ Rapportez les déchets piquants/coupants en pharmacie (Liste sur dastri.fr) ou à la déchèterie de Saint-Ouen l'Aumône.
- ➔ Pensez à ramener aussi vos médicaments en pharmacie.



APPORT VOLONTAIRE

- ➔ Déposez les articles en verre et textiles aux points d'apport volontaire (carte interactive sur cergyponoise.fr).



LES DÉCHÈTERIES

- ➔ Vous avez à disposition 5 déchèteries près de chez vous : adresses et horaires sur cergyponoise.fr.
- ➔ À chaque visite, maximum 1m³ d'encombrants ou 2m³ de déchets verts.

